
CSR Hier à L'Aventure du Sucre

Lancement officiel de la Fondation Harel Frères

INDUSTRIE Plan stratégique 2010/13

Le conseil consultatif tient sa 1ère réunion

BDM A la demande de Pravind Jugnauth

Eric Ng démissionne de la présidence

CSR Hier à L'Aventure du Sucre

Lancement officiel de la Fondation Harel Frères

Créée à la fin de l'année dernière en tant qu'entité propre responsable de la gestion du budget consacré aux projets de responsabilité sociale de l'entreprise, la Fondation Harel Frères a été officiellement lancée hier après-midi lors d'une cérémonie à l'Aventure du Sucre. La Fondation consacra cette année environ Rs 12 millions à des projets de Corporate Social Responsibility (CSR), a annoncé le Managing Director d'Harel frères Ltd, Cyril Mayer, en présence du ministre de l'Intégration sociale, Xavier-Luc Duval.

Cyril Mayer a parlé de la longue tradition de responsabilité sociale du groupe. " *Si cette nouvelle fondation, qui a vu le jour à la toute fin de l'année dernière, en est encore à ses balbutiements par rapport à d'autres déjà bien établies, elle est venue au monde avec le grand avantage de ne pas avoir à tout construire, en pouvant recueillir l'héritage de notre groupe en matière d'aide sociale et de responsabilité sociale d'entreprise* ", a-t-il déclaré. Il a rappelé que bien avant 1960, date de la création d'Harel Frères en tant que

compagnie publique, certains des membres de la Société Harel Frères, entité qui précéda la compagnie, avaient une réputation bien établie de générosité personnelle. Il a mentionné, entre autres, le nom de Tristan Mallac, née Louise Harel, *" dont la générosité était proverbiale parmi ses connaissances et ceux qui en bénéficiaient. "*

Cyril Mayer a indiqué qu'en 2008, en réponse à l'appel lancé quelque temps auparavant par le ministre des Finances d'alors, le conseil d'administration de Harel Frères avait décidé de consacrer 1 % des profits après impôts du groupe à des projets CSR. Un comité CSR fut créé, composé de cadres des différentes entités du groupe et placé sous la présidence de Louis Denis Kœnig, avec Vincent Enouf comme CSR Officer à temps partiel.

Le financement des projets dans les cinq grands domaines suivants fut préconisé : éducation et formation, allègement de la pauvreté et santé, environnement, protection du patrimoine et sports. Il fut également décidé qu'aucune répartition spécifique du budget ne serait effectuée entre chacun de ces domaines, afin que le comité puisse disposer de la flexibilité nécessaire en fonction des besoins. Aucun don à des fins religieuses ou politiques ne peut être accordé par le comité, non plus qu'à des individus.

Des plafonds furent fixés par projet et par ONG, ainsi que la limite des dons pouvant être accordés par le comité sans en référer à la direction. Le comité se mit au travail en septembre 2008 et finança, pour l'année 2008, des projets pour un montant de l'ordre de Rs 3 millions répartis entre 22 récipiendaires. Lorsqu'en 2009 le gouvernement décida de rendre obligatoire, à partir du 1er juillet, une contribution annuelle de 2 % des profits au CSR, le comité continua son travail selon les mêmes critères, avec toutefois des plafonds augmentés. Ainsi, en 2009 le comité a consacré Rs 8,8 millions au financement de plus d'une quarantaine d'organisations ou projets.

Tout en félicitant le groupe Harel Frères pour son engagement auprès des groupes vulnérables, Xavier-Luc Duval a plaidé pour que le secteur privé fasse plus d'efforts pour l'emploi de personnes handicapées. Il a estimé que le secteur privé doit être garant du commerce équitable mais a ajouté que le gouvernement aussi devrait faire plus dans ce sens. *" Il faudrait aussi qu'on crée des espaces commerciaux pour les personnes à qui on donne de la formation afin qu'elles arrivent à se prendre en charge après. Quand on rend les autres autonomes en les aidant à créer leurs propres entreprises, il faut aussi songer à créer un marché afin qu'ils puissent vendre leurs produits "*, a-t-il souligné.

Notons que c'est Marie-Annick Auguste qui a été désignée pour gérer le budget de la Fondation. Ayant une formation en psychologie, elle détient une solide expérience dans le domaine du travail social, ayant été pendant huit ans à la tête du Sponsorship, Fundraising and PR Department d'une ONG internationale.

INDUSTRIE Plan stratégique 2010/13

Le conseil consultatif tient sa 1ère réunion

Le conseil consultatif pour le secteur industriel, constitué dans le cadre du Plan stratégique 2010/13 de développement industriel et des petites et moyennes entreprises, a tenu sa première réunion hier, sous la présidence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Showkutally Soodhun. Les discussions ont porté sur la mise en œuvre du plan stratégique approuvé en janvier dernier.

L'objectif premier de ce plan est de rendre le secteur industriel en général et notamment celui des PME plus solide, diversifié et compétitif globalement avec un accent sur la fabrication de produits/services à plus forte valeur ajoutée. Ce plan contient 14 axes stratégiques avec un total de 83 projets et programmes à être exécutés sur la période de quatre ans. Il nécessiterait des investissements totaux de Rs 3,1 milliards, le financement provenant, entre autres, des ressources budgétaires, des revenus de diverses agences (SMEDA, Entreprise Mauritius, Mauritius Standards Bureau, entre autres) et de l'aide offerte par des bailleurs de fonds étrangers.

Les 83 projets et programmes portent sur : 1) une approche innovante en matière de promotion des investissements (Rs 12 millions) ; 2) 22 projets concernant le développement des capacités d'Entreprise Mauritius, du Fashion and Design Institute, du Mauritius Standards Bureau et de MAURITAS (Rs 263 millions) ; 3) dix projets relatifs à la promotion des exportations par Entreprise Mauritius (Rs 420 millions) ; 4) 45 projets de développement des PME à être exécutés par la SMEDA (Rs 2,4 milliards) ; 5) quatre projets d'amélioration des structures institutionnelles à être mis en place par le ministère de l'Industrie et du Commerce (Rs 16 millions) ; et 6) la création d'un Ressource Efficient and Cleaner Production Centre par Entreprise Mauritius avec l'assistance de l'ONUDI (Rs 27 millions).

Le conseil consultatif a, entre autres, pour attributions de donner des conseils sur les politiques générales permettant d'assurer le

développement du secteur industriel, allant du développement des ressources humaines à la diversification du secteur en passant la promotion des exportations, de l'investissement et des créations. Le conseil peut recommander l'élaboration d'un plan annuel d'exécution des divers projets/programmes ainsi que des mesures pour améliorer l'environnement des affaires et encourager la création d'entreprises innovantes.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a déjà préparé un " *action plan matrix* " qui met l'accent sur les principaux projets du plan, les objectifs à atteindre dans les différents cas, les ressources requises ainsi que le délai d'exécution consenti pour chaque projet. Chaque agence responsable de la mise en application du plan stratégique devra faire un rapport sur les progrès réalisés dans la réalisation des projets qui tombent sous sa responsabilité.

Le comité consultatif est composé comme suit :

présidence : Showkutally Soodhun, ministre de l'Industrie et du Commerce ;

membres (secteur public) : I. Bonomaully, Lead Analyst (ministère des Finances), A. Mudhoo, PAS (Éducation), C. Mossuddee, PS (Industrie et Commerce), S. Ragavan, directeur, Employment Service (Travail), A. Soondur, Senior Industrial Analyst (Business, Enterprise, Coopératives et Protection des Consommateurs), D. Dumur, Special Technical Adviser (Agro-Industrie), P. Kallee, directeur par intérim (Environnement), P. Beeharry (Enterprise Mauritius), et Prakash Mauntrooah (Bol), directeur du Fashion and Design Institute ; secteur privé : M. Cheeroo (Chambre de Commerce et d'Industrie), Danielle Wong (MEXA), V. D'Arifat (Association of Mauritian Manufacturers) et A. Jeetun (Mauritius Employers' Federation).

BDM A la demande de Pravind Jugnauth

Eric Ng démissionne de la présidence

Eric Ng soumet aujourd'hui sa démission de la présidence du conseil d'administration de la Banque de Développement (BDM). C'est à la demande du vice-Premier ministre et ministre des Finances, Pravind Jugnauth, qu'il a rencontré en début de semaine, qu'il a pris cette décision.

" Je suis content de mon passage à la BDM. Cette institution financière est comme une petite île Maurice avec ses hauts et ses bas ", a déclaré le démissionnaire au Mauricien ce matin, lui qui était en poste à la banque pendant une année et demie. Eric Ng se réjouit d'avoir fait de la BDM " une institution respectée par ses clients et d'avoir amené ces derniers à honorer leurs engagements vis-à-vis de la banque ". Il estime également avoir contribué à la démocratisation du management qui, selon lui, " travaille en toute indépendance, dans l'unité et dans la sérénité ".

Au niveau des résultats, Eric Ng indique que pour l'exercice financier 2009/10, la BDM a récolté Rs 260 M en plus par rapport à 2008/09, les revenus mensuels se situant à environ Rs 90 M pour la dernière année financière contre quelque Rs 70 M précédemment. Cependant, a-t-il souligné, la situation financière reste difficile. *" Il est important d'avoir une gestion efficace de la trésorerie. Il y a encore du chemin à faire à ce niveau "*, a-t-il ajouté.

Eric Ng regrette, par ailleurs, de n'avoir pas été présent au sein de la banque beaucoup plus tôt. Il reprend, après sa démission, son poste de consultant dans le cabinet Pluriconseil.